

Le nombre d'infirmiers en activité est estimé à environ 350 000 en 1997. Près du quart d'entre eux travaillent à temps partiel. La moyenne d'âge a augmenté et atteint près de 40 ans en 1998. Les sorties d'activité sont compensées par les entrées dans la profession. Si les quotas d'entrée dans la profession étaient maintenus au niveau actuel, les effectifs progresseraient encore pendant environ vingt ans, mais à un rythme moins élevé que celui observé ces dernières années. Ces prévisions ne prennent toutefois pas en compte l'impact d'une réduction potentielle du temps de travail sur le volume global d'heures de travail effectuées.

Annick VILAIN
Xavier NIEL
Ministère de l'emploi et de la solidarité
DREES

Les infirmiers en activité : croissance des effectifs à un rythme moins élevé dans les vingt prochaines années

En quinze ans, la population des infirmiers s'est modifiée en profondeur. Le fait le plus marquant est sans doute son vieillissement, l'âge moyen passant de 34 ans en 1983 à près de 40 ans en 1998. La proportion des infirmiers de moins de trente ans a diminué de moitié alors que celle des quadragénaires et des quinquagénaires a quasiment doublé. Après avoir analysé leurs caractéristiques et leur évolution, l'étude présentée ici réalise une projection du nombre d'infirmiers en activité pour les années à venir, tout d'abord sur la base du maintien des comportements d'activité actuels, ensuite en introduisant des variantes sur les évolutions possibles de ces comportements.

UN ACCROISSEMENT DES EFFECTIFS QUASI CONTINU DEPUIS 1971

Les effectifs d'infirmiers ont connu une augmentation quasi continue depuis le début des années soixante-dix, passant de 150 000 en 1971 à 350 000 en 1997, soit une progression annuelle moyenne de plus de 3%. Le rythme de cette progression s'est légèrement ralenti ces dernières années puisqu'il se situe, en moyenne, plutôt autour de 2%.

La part des infirmiers exerçant en secteur libéral a légèrement progressé au cours des dix dernières années. Cette progression s'est faite au détriment de l'activité



salariée dans les hôpitaux publics (graphique 1). En 1997, les infirmiers libéraux représentent en effet 14% de l'effectif global, proportion stable depuis maintenant deux ans, alors qu'elle n'était que de 10% en 1988. L'hôpital public reste toutefois de loin le plus gros employeur, avec 59% des effectifs, proportion stabilisée elle aussi depuis 1995 (tableau 1).

UN INFIRMIER SUR QUATRE PRATIQUE UN TEMPS PARTIEL ...

La profession d'infirmier est très fortement féminisée : la proportion de femmes se maintient autour de 89% depuis environ une quinzaine d'années.

Durant la même période, le travail à temps partiel a plus que doublé. Il concernait 11% des infirmiers en 1983 et 24% aujourd'hui (graphique 2). La faible proportion d'hommes à temps partiel n'a en revanche pas évolué, et reste inférieure à 5%. Ce sont, de fait, presque exclusivement des femmes qui choisissent ce mode de travail (98% des infirmiers à temps partiel sont des infirmières). Un quart des infirmiers à temps partiel est à mi-temps (ou moins), une moitié travaille entre 20 et 32 heures par semaine, et un quart sont à 80% ou plus.

... LE PLUS SOUVENT CHOISI

Ce mode de travail est, dans la très grande majorité des cas, un libre choix. À peine 15% seulement des infirmiers à temps partiel souhaiteraient travailler plus, parmi lesquels 8% préféreraient un temps plein.

Phénomène récent, le choix de travailler à temps partiel est devenu plus fréquent parmi les infirmiers âgés que parmi les plus jeunes. La part des plus de 40 ans à temps partiel s'élève désormais à 26%, proportion de 5 points supérieure à celle de leurs confrères (et consœurs) moins âgés (graphique 2).

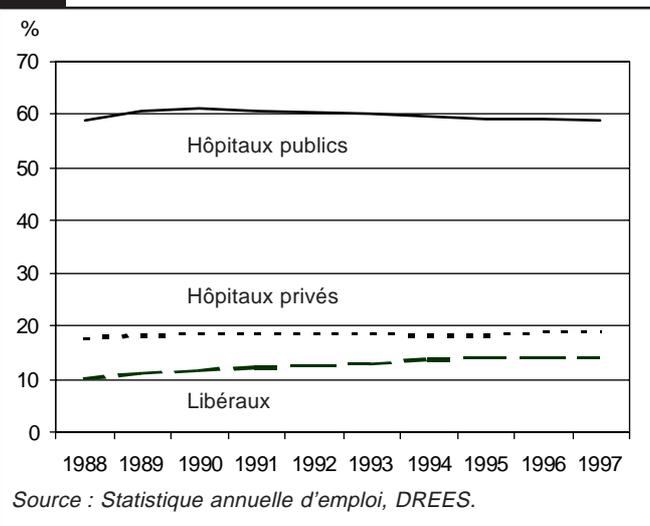
Cette tendance peut s'expliquer par les contraintes qui pèsent sur la pratique du métier d'infirmier et qui peuvent rendre l'organisation de la semaine de travail difficilement compatible avec les contraintes familiales. Ainsi, les horaires pratiqués sont rarement réguliers (35% des cas). De même, quatre infirmiers sur dix travaillent de nuit, et seulement dix-neuf sur cent ne travaillent jamais le week-end (tableau 2).

LA DURÉE DU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL AUGMENTE

Si la part du temps partiel a plus que doublé, la durée moyenne de ce travail a elle aussi augmenté, passant de 23 heures en 1983 à 26,5 heures en 1998. Parallèlement, le temps de travail à temps plein déclaré par les infirmiers enquêtés reste très stable, autour de quarante heures. L'équivalent temps plein du temps partiel est ainsi passé de 60% en 1983 à 68% en 1998. En cumulant les deux effets – augmentation de la proportion du travail à temps partiel et allongement de sa durée – on peut alors mettre en évidence que 100 emplois recensés correspondaient à 95,5 infirmiers à temps plein en 1983, et n'en représentent plus que 92 en 1998 (graphique 3 a et b).

Ainsi, s'il est raisonnable de projeter pour les années à venir une augmentation du temps partiel du même ordre que celle qui a été enregistrée ces derniers temps, l'impact de ce développement sur les besoins en infirmiers est sans doute à relativiser : un doublement de la part du temps partiel n'a réduit, en quinze ans, le volume global de travail que de trois postes à temps plein pour 100 infirmiers.

G.01 évolution de la part des différents secteurs dans l'emploi des infirmiers

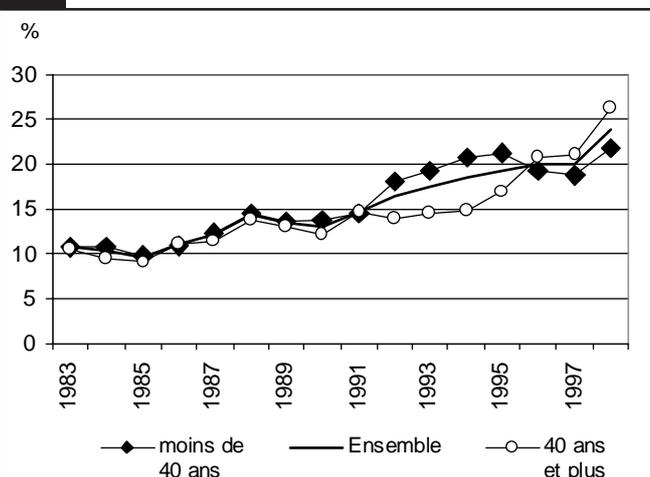


T.01 effectifs d'infirmiers au 1^{er} janvier 1997 selon le secteur d'activité

	Effectifs	%
Hôpitaux publics	207 236	59,0
Hôpitaux privés	66 764	19,0
Établissements sociaux	5 105	1,5
Établissements personnes âgées	10 935	3,1
Départements	2 324	0,7
DDASS	129	0,0
Éducation nationale	5 237	1,5
Ministère du travail	3 625	1,0
Total salariés	301 355	85,8
Total libéraux	49 735	14,2
Total	351 090	100,0

Source : Statistique annuelle d'emploi, DREES.

G.02 évolution de la part du travail à temps partiel selon l'âge des infirmiers, tous secteurs d'activité confondus



Lecture : 26% des infirmiers de 40 ans et plus travaillent à temps partiel en 1998.

LA MOYENNE D'ÂGE DES INFIRMIERS NE CESSE DE S'ÉLEVER

L'évolution la plus considérable de ces quinze dernières années est sans doute le vieillissement de la population des infirmiers. L'âge moyen est passé de 34 ans en 1983 à près de 40 ans en 1998. Conséquence directe de l'évolution du nombre de diplômes attribués au cours des années quatre-vingt, la proportion de jeunes infirmiers ne cesse de baisser, alors que celle des 40 ans et plus a quasiment doublé (graphique 4). Les hommes ont, en moyenne, un an de plus que les femmes, et les infirmiers libéraux sont plus vieux d'un peu plus d'une année. Assez naturellement, les cadres infirmiers sont plus âgés que les autres (44 ans).

Le vieillissement de la population des infirmiers va entraîner une augmentation prochaine du nombre de départs à la retraite. Une baisse des effectifs ne s'annonce toutefois pas dans un proche avenir, dans la mesure où les entrées dans la profession peuvent compenser les sorties prévisibles. Le nombre de diplômés a, en effet, connu une hausse sensible depuis 1992, conséquence directe de l'évolution des quotas, instaurés depuis 1983. Après une diminution entre 1994 et 1997, ceux-ci ont été augmentés à 17 080 en 1998 et seront portés à 18 270 en 1999 en France métropolitaine (graphique 5).

LE NOMBRE D'INFIRMIERS DEVRAIT CONTINUER À AUGMENTER D'ICI VINGT ANS MAIS À UN RYTHME MOINS ÉLEVÉ

L'estimation du nombre de nouveaux infirmiers dans les années à venir est directement liée aux hypothèses concernant les quotas d'entrée en formation, décidés par les pouvoirs publics : l'hypothèse retenue ici est celle d'un maintien des quotas fixés pour l'année 1999 à 18 270 par an en France métropolitaine. On estime à 75 le nombre d'infirmiers qui se présenteront sur le marché du travail lorsque 100 personnes auront été admises à l'entrée en formation trois ans auparavant (voir encadré).

La prévision du nombre de sorties est plus délicate, car elle dépend des changements d'attitude face aux transformations du marché du travail. L'évolution de la durée moyenne d'activité peut, à cet égard, être liée à la proportion de l'activité féminine, à la propension à exercer une activité libérale ou salariée, etc. En 1999, la durée d'activité est estimée à 31 ans (voir encadré). Le maintien en activité est relativement important jusqu'à cette échéance, puis chute rapidement (graphique 6). 80% des infirmiers diplômés en 1989, et qui ont donc dix ans d'ancienneté aujourd'hui, sont encore actifs. C'est également le cas des diplômés de la promotion 1974 (25 ans d'ancienneté). Mais cette proportion s'abaisse à 70% pour les infirmiers ayant déjà travaillé trente ans et à moins de 20% après quarante années d'exercice.

Cette durée moyenne d'activité s'est accrue depuis quinze ans. L'espérance de vie professionnelle était estimée entre 20 et 25 ans en 1983, avant de passer à 24 ans en 1986 et à 28 ans en 1991. Toutefois, l'allongement de la durée de vie professionnelle est en cours de ralentissement, ce qui peut laisser supposer que l'ancienneté moyenne des infirmiers ne devrait guère augmenter au-delà d'environ une année supplémentaire dans un avenir proche. En conservant comme hypothèse de base la situation observée en 1999 en matière de comportements d'activité (durée moyenne d'exercice, part du secteur libéral, part du travail féminin), les sorties devraient évoluer rapidement, passant d'environ 7 000 personnes, en 1999, à un maximum de 12 500, en 2011. L'impact sur

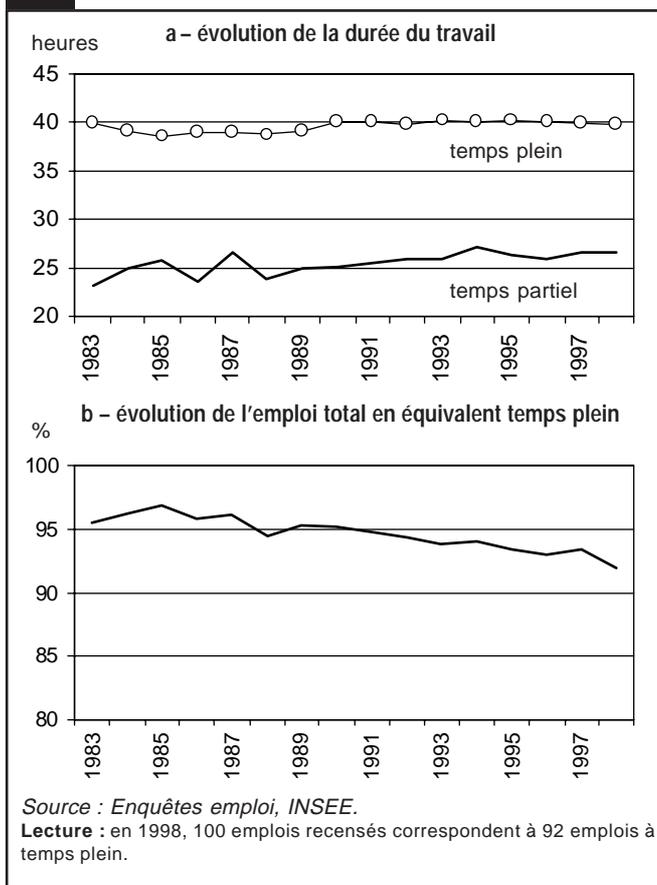
T.02 proportion d'infirmiers qui travaillent ...

	habituel- lement	parfois	jamais	Total
... la nuit	15%	25%	60%	100%
... le samedi	20%	62%	18%	100%
... le dimanche	16%	59%	25%	100%
... le samedi et le dimanche	18%	63%	19%	100%

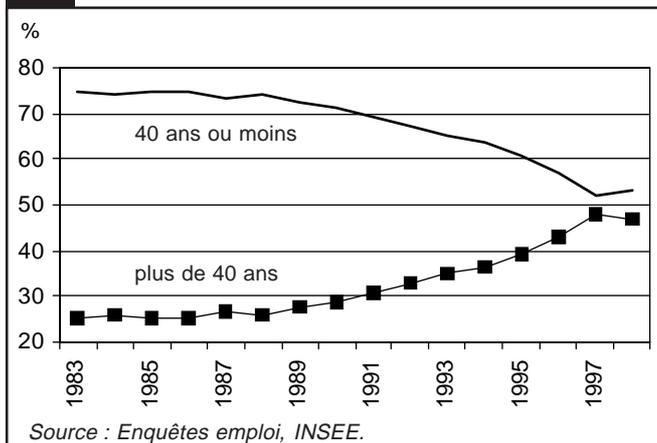
Source : Enquête emploi 1998, INSEE.

Lecture : 15% des infirmiers travaillent habituellement la nuit.

G.03 durée du travail des infirmiers



G.04 évolution de la répartition des infirmiers selon leur âge



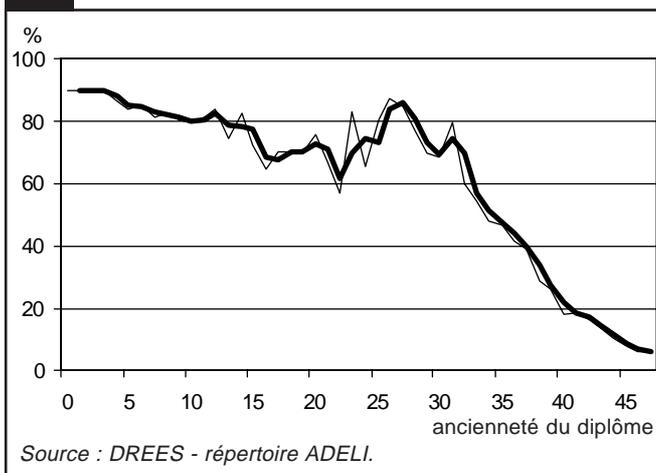
le nombre d'infirmiers en activité est néanmoins compensé par l'arrivée d'un peu moins de 13 800 nouveaux infirmiers sortant des écoles chaque année, dans l'hypothèse où les quotas seraient maintenus aux niveaux fixés pour 1999. Les effectifs d'infirmiers dépasseraient alors 400 000 en l'an 2006 et poursuivraient leur progression à un rythme amoindri pour atteindre 428 500 en 2017 (graphique 7).

L'allongement d'un an de la durée d'activité qui est déjà de 31 ans pourrait, s'il était effectivement observé, augmenter les effectifs d'un peu plus de 3%. Sur ces bases, une augmentation des effectifs d'infirmiers est assurée sur les vingt prochaines années, mais à un rythme bien moins important, il est vrai, que celui observé lors des vingt dernières années.

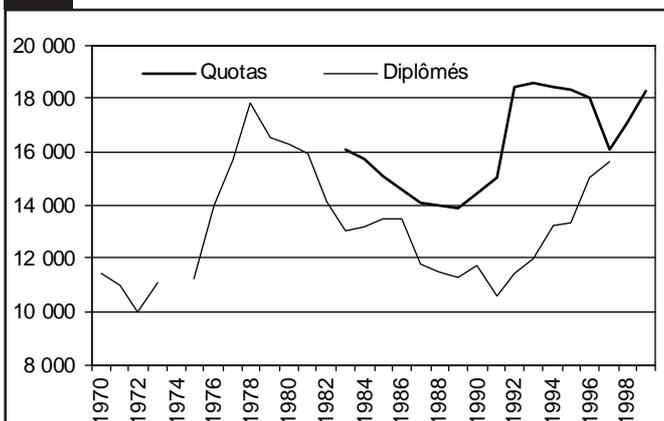
Les prévisions d'effectifs présentées ici ne sont toutefois pas des prévisions du volume global d'heures de travail disponibles. Ces dernières dépendent en effet aussi des évolutions de la structure de la profession (part des femmes et du temps partiel), ainsi que

de la durée du travail qui devrait évoluer sensiblement pour les infirmiers à temps plein avec la perspective du passage aux 35 heures.

G.06 proportion d'infirmiers en activité en 1998 selon l'ancienneté du diplôme (moyenne mobile sur 2 ans)

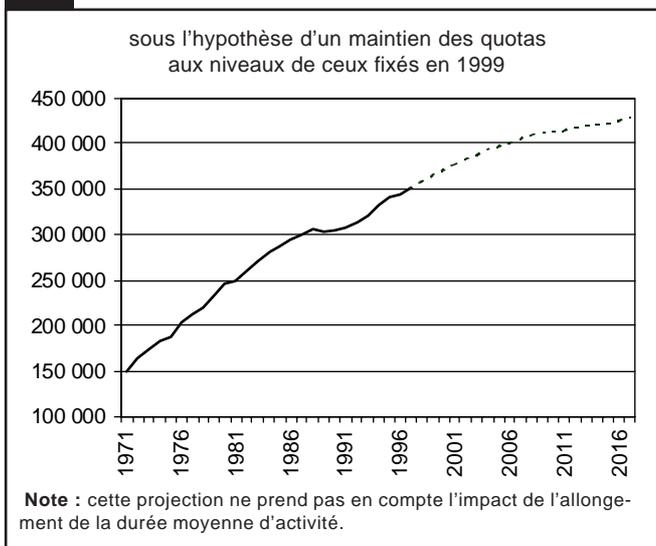


G.05 évolution des quotas et du nombre de diplômes délivrés



Lecture : les quotas sont ceux de l'année d'entrée en formation. La formation dure trois ans. Pour faire correspondre quotas et diplômés, il faut décaler la courbe des quotas de 3 années. La différence de niveau entre les deux courbes s'explique d'une part par le fait que les quotas ne sont pas toujours remplis à 100%, et d'autre part par l'abandon en cours d'études. Il n'y a pas de diplômés en 1974 car la scolarité est passée cette année là de deux à trois ans.

G.07 évolution et projection des effectifs d'infirmiers



HYPOTHÈSES RETENUES POUR LA PROJECTION

La projection du nombre d'infirmiers s'applique aux effectifs de **France métropolitaine**.

Les **entrées** : l'estimation du nombre de nouveaux infirmiers dans les années à venir s'appuie directement sur la fixation des quotas. En comparant les quotas à l'entrée en institut de formation en soins d'infirmiers et le nombre de diplômes délivrés trois ans plus tard, on observe que pour un quota de 100 personnes une année donnée, 80 diplômés sont délivrés trois ans plus tard. L'écart s'explique d'une part par le fait que les quotas ne sont pas toujours remplis à 100%, et d'autre part par les abandons en cours de scolarité. On estime par ailleurs que 6% des diplômés n'exerceront jamais. Ce sont donc en définitive 75 infirmiers qui se présenteront sur le marché du travail lorsque 100 personnes auront été admises à l'entrée en formation trois ans auparavant.

Les **sorties** : le nombre de sorties a été estimé en appliquant aux hospitaliers publics une répartition des proportions d'actifs par année de diplôme aboutissant à une durée d'activité de 29 ans. Cela correspond à la durée des cotisations moyennes des hospitaliers du secteur public qui ont cessé leur activité en 1997 d'après les données de la CNRACL (caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales). Pour les autres infirmiers, les proportions d'actifs par promotion de diplôme sont augmentées de cinq ans (34 ans). La durée d'activité moyenne tous secteurs confondus est donc de 31 ans.

On a d'autre part supposé que les diplômés ont été obtenus à 23 ans, ce qui est l'âge moyen des promotions diplômées avant 1970, et que l'activité débutait l'année même de l'obtention du diplôme, ce qui correspond à la réalité dans 85% des cas.